

Le lazaret (no 100)

Grosse-île (Québec)

Le lazaret, construit en 1847 pour servir d'édifice de détention pour immigrants, se rattache à la première grande période d'occupation de Grosse-Île. Son devis fut préparé par un officier du Ministère des Travaux publics. Peu de temps après sa construction, le lazaret fut transformé en hôpital et garda cette fonction jusqu'à la fermeture de la station de quarantaine en 1937. Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, il fut utilisé comme poulailler. L'immeuble sert présentement d'entrepôt et il appartient à Agriculture Canada. Il devrait bientôt devenir la propriété du Service Canadien des Parcs.

Voir le rapport 90-31 (partie I: 1832-1 860) du BEEFP.

Raison de la désignation

Le lazaret a été désigné "classé" parce qu'il est associé à des thèmes importants de l'histoire canadienne, que sa conception fonctionnelle est excellente et qu'il définit une division spatiale de Grosse-Île.

À partir de 1832 Grosse-Île se transforme en station de quarantaine pour le port de Québec, qui représente la grande porte d'entrée du pays pour les immigrants venus d'Europe. Certains d'entre eux véhiculent les grandes épidémies qui s'abattent sur l'Amérique du Nord à cette époque, comme le choléra, et se voient donc forcés de séjourner sur l'île. En 1847, année de l'épidémie de typhus, plus de 90 000 immigrants arrivent à Québec et une affluence de malades se retrouve à Grosse-Île. Face à cette situation, bon nombre d'hôpitaux ou lazarets sont érigés dans la partie orientale de l'île. Le lazaret qui subsiste de cette étape cruciale dans l'évolution de l'île est le plus ancien bâtiment d'immigration encore existant.

La conception fonctionnelle du lazaret est révélatrice des connaissances médicales et des techniques d'hospitalisation de l'époque. L'insistance mise sur l'aération constante de l'édifice et les bienfaits de la lumière naturelle se traduit par la mise en place de ventilateurs et de nombreuses fenêtres. Ces composantes sont fabriquées à Québec et assemblées sur la Grosse-île puisque l'édifice doit être partiellement préfabriqué pour faciliter sa construction.

Aujourd'hui, on peut encore identifier la partie orientale de l'île comme étant le secteur des hôpitaux, essentiellement grâce à la présence du lazaret. Nul doute que ce long et ancien bâtiment constitue le fondement actuel du secteur.

Le lazaret (no 100) Suite
Grosse-île (Québec)

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de cet édifice repose sur sa volumétrie générale, sur les composantes rattachées à son enveloppe qui témoignent de sa fonction d'hôpital, sur la qualité de sa construction et enfin sur son incidence sur le secteur est de l'île.

Par sa forme et par ses techniques d'exécution, le lazaret se rattache à l'architecture vernaculaire. Ses principales caractéristiques sont sa longueur imposante, rythmée par de nombreuses ouvertures, et la forme de son toit agrémenté de larges lucarnes. Le plan rectangulaire de cet édifice ne présente aucun décroché et la façade principale, orientée vers le sud, fait face au fleuve.

À l'origine l'édifice comportait un certain nombre d'ouvertures, portes et fenêtres, sur ses façades nord et sud. Quelques transformations subséquentes ont changé cette configuration: du côté sud le nombre de fenêtres a été doublé et du côté nord des baies de fenêtre ont été murées et d'autres ouvertures ont été créées. Si l'édifice fait l'objet d'une restauration, il serait indiqué de réintégrer certaines de ces ouvertures reliées à sa fonction hospitalière.

La régularité des quatre lucarnes à pignon, toutes situées sur le versant sud du toit, contribue pour beaucoup à la valeur esthétique de l'édifice. L'utilisation du bardeau, autant pour la toiture et les jouées des lucarnes que pour le toit principal, représente un autre élément caractéristique de cette construction.

Plusieurs composantes témoignent toujours de la nécessité d'aérer constamment l'édifice qui servait d'hôpital. Deux puits de ventilation, passant à travers le grenier, sont reliés à des aérateurs faîtiers qui ponctuent la toiture. Des guichets de ventilation, situés de part et d'autre de la porte d'entrée, percent le parement dans sa partie supérieure. Jadis, à chaque guichet situé sur la façade sud en correspondait un autre aménagé sur la façade opposée. Les baies jumelées des lucarnes, avec leurs persiennes monobloc et des volets amovibles, servaient également à ventiler l'édifice. Tous ces éléments méritent d'être restaurés.

Le lazaret, malgré le fait qu'il fut d'abord conçu comme un abri, a relativement bien supporté l'épreuve du temps. La qualité de son exécution et des matériaux utilisés pour sa construction expliquent sans doute cette performance. Les assemblages de charpenterie semblent appropriés et efficaces. L'édifice présente malgré tout quelques faiblesses structurales au niveau de ses assises et de sa toiture. Des travaux de consolidation s'imposent afin de préserver cet édifice qui a été classé.

Le lazaret (no 100)
Grosse-île (Québec) Suite

Après la fermeture de la station de quarantaine, l'intérieur de l'édifice a été modifié à quelques reprises afin d'accommoder différentes fonctions. Ces changements n'ont pas eu beaucoup d'impact sur le cloisonnement d'origine qui subsiste toujours. Des lambris recouvrent les murs et plafonds. Ils sont typiques de cette architecture vernaculaire et leur remise en état serait indiquée.

Une fois la campagne de construction de 1847 complétée, le secteur est de l'île comportait plusieurs hôpitaux et structures pour loger le personnel médical. Presque tous ces aménagements sont aujourd'hui disparus. Le lazaret et un cimetière sont les seuls témoins de cette époque rattachée à la lutte aux maladies contagieuses. Afin de mettre en valeur le lazaret il serait sans doute approprié de le dégager de la végétation touffue qui l'a envahi au fil du temps.

1995.01.23

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.
